



LES ESSENTIELS JURIDIQUES

L'ENTRÉE ET LE SÉJOUR DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

Acquérir une bonne connaissance
des textes juridiques et savoir les utiliser
(animé par AIDA)

OBJECTIFS

- Identifier les bases juridiques de l'entrée et du séjour des personnes étrangères en France
- Faciliter les démarches juridiques d'accueil des personnes étrangères en France

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Formation en présentiel
- Alternance d'exposés théoriques, d'études de documents juridiques et de cas pratiques
- Support de formation et ressources documentaires
- Cette formation est basée sur l'analyse de cas concrets concernant des situations rencontrées dans les groupes Emmaüs

PROGRAMME

- L'entrée en France
- Le droit d'asile
- Le séjour en France
- Le refus de séjour
- L'accompagnement pour les personnes en situation irrégulière

ÉVALUATION

- Validation et évaluation des acquis tout au long de la formation
- Questionnaire d'évaluation à chaud
- Remise d'une attestation de fin de formation

PUBLIC

- Bénévoles, ami-es, salarié-es, responsables, directeur-trices qui accompagnent des personnes étrangères dans leurs démarches administratives

PRÉ-REQUIS

Aucun

DURÉE

2 jours en présentiel
(14 heures)

NOMBRE DE STAGIAIRES

De 10 à 15 stagiaires maximum

TARIF

Inter groupes (cf. CGV)

Prise en charge par Emmaüs France des frais pédagogiques et repas du midi.
Réservations et frais annexes à la charge des groupes : hébergement, transports, repas du soir.

FORMATIONS

COMPLÉMENTAIRES

Après avoir suivi la formation « Les essentiels juridiques », vous pouvez suivre :
 — La situation juridique des personnes étrangères (formation du Gisti / niveau intermédiaire)



DATES, LIEUX,
INSCRIPTION EN LIGNE